

NOMENCLATURE	IMMOBILISATIONS	DUREE
M57	Frais d'études, élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme	10 ans
	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5 ans
	Frais de recherche et de développement	5 ans
	Subvention équipement versée pour biens matériels, mobilier et études (privé ou public)	5 ans
	Subvention équipement versée pour les bâtiments et installations (privé ou public)	15 ans
	Logiciels	2 ans
	Matériel informatique	5 ans
	Voitures	8 ans
	Camions et véhicules industriels	8 ans
	Mobilier	15 ans
	Matériel de bureau électrique et électronique	10 ans
	Matériels classiques	10 ans
	Matériel de petit équipement technique	5 ans
	Matériel pédagogique	5 ans
	Coffre-fort	30 ans
	Installation et appareils de chauffage	20 ans
	Appareils de levage-ascenseurs	30 ans
	Equipements de garages et ateliers	15 ans
	Equipements de cuisine	15 ans
	Equipements sportifs	15 ans
	Autres agencements et aménagements de terrains	30 ans
	Bâtiments légers, abris	15 ans
	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	20 ans
Installations de voirie	30 ans	
Biens d'une valeur inférieure à 800€ TTC	1 an	
Bâtiments intercommunaux	30 ans	
M4	Réseau de chaleur	30 ans